

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 112

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO/ M. ERIC LE DISSES

OBJET

Soutien aux actions d'animation et de promotion sur les ports départementaux - Aide
au développement des activités portuaires - Attribution de subventions à des
associations

**DGAET Direction des Routes et des ports
Service des Ports
04.13.31.02.09**

PRESENTATION

Lors de sa séance du 31 mars 2017, le Conseil Départemental a voté les crédits nécessaires à son programme d'intervention dans les ports départementaux au titre de l'exercice 2017 dont :

- un volet est consacré au soutien d'activités des animations et de promotion des ports menées par les sociétés nautiques et les organismes maritimes pour 92 400€ en fonctionnement,
- un volet consacré au développement des activités portuaires afin de financer les actions d'investissement engagées par les organismes maritimes pour 63 501€ en investissement.

SOUTIEN AUX ACTIONS D'ANIMATION ET DE PROMOTION SUR LES PORTS

SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (S.N.S.M.)

Por-00094

Au niveau national, la Société Nationale de Sauvetage en Mer est une association de droit privé (Loi 1901) qui assure une mission de service public. Elle a pour vocation de secourir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger en mer et sur le littoral. Elle fonctionne quasi exclusivement grâce à l'engagement de ses 4 400 sauveteurs embarqués, dont 172 dans les Bouches-du-Rhône.

Ses missions s'articulent autour de quatre activités principales :

- le sauvetage au large,
- le sauvetage sur le littoral
- les missions de sécurité civile,
- la prévention pour la sécurité en mer.

Les moyens mis en œuvre par la SNSM pour remplir sa mission de sauvetage sont répartis entre 187 stations de sauvetage permanentes, qui regroupent les équipages de sauveteurs bénévoles autour des moyens nautiques.

Le littoral des Bouches-du-Rhône est riche de six stations de sauvetage implantées à Martigues, Carro, Port-Saint-Louis-du-Rhône, les Saintes-Maries de la Mer, Marseille et La Ciotat et d'un Centre de Formation et d'intervention sur le port départemental de Carro.

Les stations locales disposent de matériels adaptés et notamment de 6 puissantes embarcations. Leurs équipages sont toujours bénévoles, sauf partenariat entre sapeurs-pompiers et marins-pompiers (Saintes Maries de la Mer, Marseille). Les stations interviennent sur la côte départementale sous le contrôle opérationnel du CROSS Méditerranée.

Le Centre de Formation de Carro dispense aux sauveteurs saisonniers les qualifications réglementaires et des qualifications spécifiques supplémentaires propres à la SNSM. Il dispense également aux sauveteurs embarqués des qualifications spécifiques nécessaires ou utiles à l'exercice de leurs fonctions à bord des embarcations. Un projet d'extension de ce centre est en cours d'étude. Le Conseil Départemental sera vraisemblablement sollicité pour participer à son fonctionnement.

Le Département des Bouches-du-Rhône participe financièrement à l'étude du projet d'extension de ce centre.

La S.N.S.M., au bénéfice des 6 stations départementales, sollicite une aide en fonctionnement général de 32 000 € au titre de l'année 2017.

Le Conseil Départemental mène actuellement un audit sur cette association.

Je vous propose d'allouer à la SNSM une subvention de **28 000 €** pour lui permettre de continuer à assumer pleinement ses missions de service public.

CARRO CTT73
POR-000097

La Société Nationale de Sauvetage en Mer a implanté depuis plusieurs années au port départemental de Carro une station de sauvetage.

Au niveau national, la S.N.S.M. fête cette année ses 50 ans d'existence. L'antenne locale de Carro a organisé une manifestation les 8 et 9 juillet 2017. Présidé par la célèbre navigatrice Maud FONTENOY, cet événement a rassemblé toutes les stations locales. De nombreuses animations ont eu lieu : expositions, visites des vedettes, démonstrations de secourisme, visite du Centre de formation, hélitreuillage par la marine nationale etc. Ces festivités devaient mettre en exergue le rôle et les actions menées par les femmes et les hommes de la S.N.S.M.

Afin que cet évènement rende hommage au courage et à l'abnégation de tous les bénévoles, je vous propose d'allouer à l'association Carro CTT 73 une subvention de **4 000 €**

ECOUTE TA PLANETE
POR-000083

L'association « Ecoute ta Planète », créée en 2005, vise à sensibiliser les jeunes et les adultes sur l'environnement naturel, urbain et industriel. Le siège social de cette association se trouve à Châteauneuf-les-Martigues.

« Ecoute ta Planète » est le coordinateur départemental des actions du réseau régional de la « Campagne Ecogestes 2010 – 2019 ».

Cette campagne d'éducation et de sensibilisation est menée depuis maintenant 16 ans auprès des plaisanciers de La Ciotat à Port-Saint-Louis et de l'Etang de Berre. Les objectifs de cette campagne annuelle sont d'inciter les usagers à adopter des comportements respectueux de l'environnement marin. Les plaisanciers, abordés en mer, sont interrogés sur leurs pratiques et sont appelés à s'engager pour faire mieux et plus pour la protection de la mer et du littoral. Un kit d'entretien de produits biodégradables leur est offert. D'autres actions complètent ces entretiens : diffusion de messages via les capitaineries, les médias, les réunions de plaisanciers.

Elle travaille avec 3 associations : l'A.I.E.J.E (demande de subvention au Département sous référence POR-000089) le Naturoscope Marseille et deux gestionnaires de milieu : le Parc Marin de la Côte Bleue et le Parc Naturel Régional de Camargue.

Je vous propose d'allouer à « Ecoute ta Planète » une subvention de **9 000 €** au titre de 2017 pour mener à bien la Campagne Ecogestes dans notre département.

LES CALANQUAIS NIOLONAIS
Por-000088

Depuis 1997, l'Association des Calanquais Niolonais a pour objet l'étude et la défense des habitants de la calanque ainsi que des plaisanciers du port départemental de Niolon, situé au cœur du parc marin.

Cette association d'une centaine d'adhérents organise diverses manifestations durant la saison estivale : soirées, concours de pêche, nettoyage de la calanque, etc. Le maintien de ces activités associatives est déterminant pour la vie de la calanque. Elle est un partenaire privilégié du Département. C'est un efficace soutien pour apaiser les tensions de la calanque pendant les mois d'été. Elle veille à la protection des bateaux et des outillages. Elle réalise également de menus travaux sur le port.

Pour un budget établi à 21 988 euros, l'association est aidée à hauteur de 1 000 euros par la Commune du Rove. Elle sollicite une aide du Département de 5 000 euros. Ses autres ressources sont des fonds propres (adhésions, vente de produits).

Pour le maintien de son action au sein de la calanque, je vous propose d'accorder à l'Association des Calanquais Niolonais une subvention de fonctionnement de **4 000 €**

Association « LES CALFATS DE L'ESCALET »
POR- 000091

Cette association Loi 1901 a été créée en 2012. Elle regroupe les propriétaires des bateaux de tradition du Port-Vieux de La Ciotat. Elle aide ces personnes à entretenir, restaurer, mettre en valeur leur bien patrimonial.

Tout au long de l'année, elle participe à l'organisation de nombreuses manifestations dans le port et la baie de la Ciotat : festival historique « 1720 », Salon Nautique, parade nautique de bateaux décorés (fête vénitienne en août), course à la rame, pêche à l'ancienne, crèche nautique sur l'eau...

Afin de permettre aux ciotadens, visiteurs et vacanciers de découvrir le patrimoine des bateaux de tradition, l'association projette de faire réaliser des panneaux de trois type différents indiquant les caractéristiques des bateaux. Elle souhaite également faire dispenser des cours d'initiation à la voile latine par un moniteur de voile afin d'inciter les propriétaires de bateaux à installer une voile sur leur embarcation, et faire découvrir ce mode de navigation à un large public. L'association dispose en effet d'un poste à flot et mettra à disposition son embarcation.

Je vous propose d'attribuer à l'association « Les Calfats de l'Escalet » une subvention de **1 000 €** pour soutenir ce projet qui met en valeur le patrimoine des bateaux de tradition et l'initiation à la voile latine.

ASSOCIATION INITIATIVES EDUCATION DE LA JEUNESSE A L'ENVIRONNEMENT (A.I.E.J.E.)
POR-000089

L'A.I.E.J.E. (association Loi 1901) a pour centre d'intérêt l'accompagnement des politiques publiques liées à l'environnement et le développement de sensibilisation du grand public. Elle est basée au port de La Redonne grâce à la Maison de la Mer et a son centre pédagogique en gare de La Redonne.

La Maison de la Mer est un centre de plongée, de randonnées aquatiques environnementales. L'A.I.E.J.E. souhaite développer les randonnées aquatiques et la pratique du paddle à partir du port de la redonne avec l'embauche de moniteurs titulaires d'un Brevet d'Etat.

Cette association participe activement à la vie de la calanque ; elle souhaite pérenniser les illuminations et animations de Noël sur le port.

Pour soutenir les actions associatives et festives de cette association, je vous propose d'allouer à l'A.I.E.J.E. une subvention de **1 000 €**

ASSOCIATION CASSIDAINES DES BATEAUX DE TRADITION (ACBT)
POR-000091

L'association Cassidaine des Bateaux de Tradition (ACBT) contribue à assurer la pérennité et la sauvegarde des bateaux de tradition. Elle sensibilise le grand public à ce patrimoine flottant en organisant tout au long de l'année sur le port différentes formes d'activités pour atteindre ces objectifs (régates, courses de barquettes, parades nautiques notamment). Elle est un acteur local d'intérêts collectifs autour de la préservation du patrimoine maritime.

L'ACBT demande au Département une subvention pour son fonctionnement pour 2017 :
Afin de soutenir cette association dans ses actions, je vous propose de lui attribuer une subvention de **2 000 €**

SOCIETE NAUTIQUE DE LA REDONNE
POR-000085

La vie associative sur le port départemental de La Redonne est assurée par la Société Nautique de La Redonne qui organise tout au long de l'année des activités pour les plaisanciers et ses adhérents : soirée calanquaise, concours de pêche... ainsi que des journées d'initiation au secourisme, aux règles de sécurité et à l'environnement, en lien avec les responsables du Parc Marin. Elle assure l'accueil des usagers et des promeneurs.

La maintenance et l'entretien courant des matériels, locaux, sanitaires et quais sont effectués par l'association, faisant d'elle un partenaire précieux du Conseil Départemental. Elle assure également l'exploitation des outils portuaires mis à disposition par le Conseil Départemental : grue, aire de carénage, station d'avitaillement, , avec le recrutement d'un personnel qualifié.

Pour lui permettre de maintenir son niveau d'activité actuel, je vous propose d'allouer à la Société Nautique de La Redonne une subvention de **17 500€**

AIDE AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES PORTUAIRES

LA SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (SNSM)
POR000091

La présente demande de subvention concerne la remise en état de la vedette de la Station de Martigues : la durée de vie d'une embarcation de type vedette de secours est d'environ de 20 à 25 ans. La vedette SNS 281 « Notre Dame des Marins » de la station de Martigues date de 1999 et des travaux de remise en état sont nécessaires pour son maintien en condition opérationnelle pour répondre aux besoins de sauvetage en mer et vont prolonger sa durée de vie d'au moins 15 ans. Cette réfection concerne la coque, le pont et les superstructures, ainsi que les postes électricité, menuiserie, mécanique et les équipements électroniques.

La dépense envisagée est de 100 000 € pour laquelle le Conseil Départemental est sollicité à hauteur de 25 000 €

Afin de conforter le maintien d'une sécurité maximale d'intervention en mer pour tous les bénévoles sauveteurs, je vous propose d'allouer à la SNSM une subvention d'investissement de **25 000 €**

PROPOSITION

Je vous propose de bien vouloir :

1/ autoriser l'attribution, au titre du dispositif de soutien aux actions d'animation et de promotion sur les ports départementaux, des subventions en fonctionnement suivantes :

- 28 000 € à la Société Nationale de Sauvetage en Mer,
- 4 000 € à l'association « CARRO CTT 73 »,
- 9 000 € à l'association « Ecoute ta Planète »,
- 4 000 € à l'association « Calanquais Niolonais »,
- 1 000 € à l'association « Les Calfats de L'Escalet »,
- 1 000 € à l'A.I.E.J.E.,
- 2 000 € à l' A.C.B.T,
- 17 500 € à la Société Nautique de La Redonne.

La dépense totale de fonctionnement correspondante de 66 500€ sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

2/ autoriser l'attribution au titre du dispositif d'aide au développement des activités portuaires, d'une subvention en investissement de 25 000 € à la Société Nationale de Sauvetage en Mer pour des travaux de remise en état de la vedette de la station de Martigues.

La dépense correspondante de 25 000€ sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

3/ d'autoriser Madame la Présidente du Conseil Départemental à signer les conventions correspondantes avec les attributaires.

Au bénéfice de ces précisions et sur proposition de Monsieur le Délégué aux Ports, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL